

Une étude lémanique pour mieux connaître les frontaliers

Depuis l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse, le nombre de travailleurs frontaliers a doublé dans les trois cantons lémaniques. C'est l'un des constats majeurs de l'étude statistique sur les frontaliers réalisée à l'initiative du Conseil du Léman, dont la publication était présentée ce jour à Lausanne par MM. Guy Larmanjat, Président du Conseil du Léman (CdL) et Vice-président du Conseil général de l'Ain, et Pascal Broulis, Conseiller d'Etat vaudois et Président de la Commission Populations frontalières et affaires sociales du CdL.

Entre 1999 et 2010, l'Espace lémanique, qui regroupe les départements de l'Ain et de Haute-Savoie ainsi que les cantons de Genève, Vaud et du Valais, a enregistré une forte croissance démographique. La progression annuelle sur le territoire français (+1,4%) est supérieure à celle sur territoire suisse (+1,3%). Globalement, la population du Bassin lémanique, qui compte 2'850'900 personnes en 2011, croît davantage que dans l'ensemble de la Suisse ou de la France.

D'un côté comme de l'autre, cette croissance s'explique en grande partie par le solde migratoire. En effet, par sa qualité de vie et sa situation privilégiée tant sur le plan politique qu'économique, l'Espace lémanique est un territoire attractif, notamment pour les étrangers qui représentent 20% de la population en 2010. La population étrangère est nettement plus forte du côté suisse avec 31% (dont 5% de français) que du côté français où elle n'atteint que 8% (dont 2 % de Suisses).

Cette situation est corrélée à celle de l'emploi, qui a fortement augmenté du côté suisse depuis 1999. Portée par le secteur tertiaire, la croissance de l'emploi dans les trois cantons lémaniques est nettement supérieure à celle de l'emploi en Suisse: +1,6% en moyenne par an, contre +1,1% entre 2001 et 2008. Genève est le moteur de cette croissance avec une moyenne annuelle de +1,9%. De son côté, la progression de l'emploi dans l'Espace lémanique français, qui atteint +1,3% en moyenne par année entre 1999 et 2009, est la même que sur l'ensemble de la Région Rhône-Alpes.

Afin de répondre aux besoins de l'économie, le nombre de travailleurs frontaliers dans le Bassin lémanique est passé de 44'500 en 2002 à 90'300 en 2012. Parmi ces frontaliers, 98% habitent en France, 72% travaillent sur sol genevois, 25% dans le Canton de Vaud et 3% en Valais. La croissance relative des frontaliers (+7,3% en moyenne annuelle) dans ces trois cantons étant supérieure à celle de l'ensemble des emplois dans la région (+1,7%), la part des emplois occupés par les frontaliers a augmenté et est passée de 7% en 2002 à 12% en 2012, et ce afin de couvrir les besoins en emplois.

Ces quelques chiffres sont tirés d'une étude commandée par le Conseil du Léman à « Statistique Vaud », et dont les résultats font l'objet d'une brochure intitulée « *Les frontaliers dans le périmètre du Léman* ». Le Conseil du Léman, dont les Autorités présentent aujourd'hui cette publication, a été créé en 1987 dans le but de promouvoir les relations transfrontalières, d'initier et soutenir des projets de coopération franco-suisse qui touchent la vie quotidienne des habitants du Bassin lémanique.

Lausanne, le 15 novembre 2013

Renseignements:

Pascal Broulis, Chef du Département des finances et des relations extérieures du canton de Vaud, président de la Commission Populations frontalières et affaires sociales du Conseil du Léman, +41 21 316 20 01;

Guy Larmanjat, Vice-président délégué du Conseil général de l'Ain et Président du Conseil du Léman / Direction Europe et transfrontalier, Delphine Goujon, +33 (0) 474 24 48 12

La brochure «Les frontaliers dans le périmètre du Léman» peut être obtenue gratuitement sur demande à l'adresse e-mail suivante: norbert.zufferey@vd.ch